



direction des services départementaux de l'éducation nationale Territoire de Belfort éducation nationale

Le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale

D.R.H.

Dossier suivi par Béatrice VERGNAUD

Place de la Révolution Française BP 129 90003 Belfort cedex

INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE DE DIRECTEURS DE DEUX CLASSES ET PLUS POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2014

Références: Décret n° 89-122 du 24/02/89 relatif aux Directeurs d'école

Conditions d'inscription sur la liste d'aptitude au 01/09/2014 :

SONT CONCERNES:

- les instituteurs et les professeurs des écoles comptant, au 1^{er} septembre de l'année scolaire au titre de laquelle la liste d'aptitude est établie, au moins deux ans de service effectifs qu'ils ont accomplis, soit en qualité d'instituteur ou de professeur des écoles, soit avec les deux qualités successivement, dans l'enseignement préélémentaire ou élémentaire;
- les instituteurs et les professeurs des écoles nommés par intérim dans les fonctions de directeur d'école pour la durée d'une année scolaire sont inscrits, sur leur demande, sur la liste d'aptitude établie au cours de la même année scolaire et qui prend effet au 1^{er} septembre suivant sous réserve d'un avis favorable de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription, sans que la condition d'ancienneté de service prévue au point précédent puisse leur être opposée.

L'inscription sur la liste d'aptitude demeure valable durant 3 années scolaires.

Les personnels intéressés devront faire parvenir **par tous moyens** la notice ci-jointe à l'I.E.N. de leur circonscription pour le :

16 décembre 2013 DELAI DE RIGUEUR

Les candidatures aux emplois de directeur d'école sont soumises à l'avis d'une commission départementale.

La commission formule ses avis après examen des dossiers et un entretien avec chacun des candidats.

Service à contacter pour tout renseignement :

Direction des services départementaux de l'éducation nationale Division des Ressources Humaines-Mme VERGNAUD (03/84/46/98/69)

Pour le Recteur et par délégation, Le Directeur académique des services de l'éducation nationale.

Patrick MELLON.